

N°: 97	Date réception Préfecture :	
Conseil du 29/06/2015	Identifiant : 2015-0125	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 <p data-bbox="199 537 558 705">DIRECTION GENERALE DES SERVICES SERVICE ASSEMBLEES- JURIDIQUE-DOCUMENTATION- ARCHIVES Centre d'activité Assemblée Ville</p>	Titre : Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI) : représentation de la Ville - désignation d'une personnalité qualifiée.	
	Etudiée par : Le Bureau municipal du 01/06/2015 La commission des Finances du 22/06/2015	
	Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 5. Institutions et vie politique
Nomenclature Préfecture N° 2 : 3. Désignation de représentants

Par délibération n° 17 (identifiant 2014-0089), le Conseil Municipal du 14 avril 2014 a désigné 4 conseillers municipaux (2 titulaires et 2 suppléants) pour siéger au titre de la Ville, au conseil d'administration de l'EESI.

Les deux membres titulaires sont :

- M. Michel BERTHIER
- M. Francis CHALARD

Les deux membres suppléants sont :

- M. Yves JEAN
- M. El Mustapha BELGSIR

L'article 8-5 des statuts de l'EESI prévoit que chaque entité composant le conseil d'administration désigne une personnalité qualifiée dans un domaine de compétences de l'établissement, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Il vous est proposé de désigner Madame Delphine LECHAT, Présidente du SPN le réseau des Professionnels du Numérique du Poitou-Charentes en tant que personnalité qualifiée nommée par la Ville de Poitiers.